

LES CHIFFRES 2019 DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA HAUTE-SAÔNE



LE MOT DE LA PRÉFÈTE

Évitons les vies sacrifiées sur nos routes !
La sécurité routière est un enjeu du quotidien que la préfecture pilote au niveau départemental.

En 2019, la présence et la mobilisation des services de l'État, des forces de l'ordre (police et gendarmerie), des bénévoles, des associations, des partenaires et acteurs locaux ont permis d'améliorer les chiffres de l'accidentalité en Haute-Saône.

Certes, il faut se féliciter de la baisse pour la seconde année du nombre de tués, mais cette évolution est fragile. Derrière chaque accident il y a des victimes impliquées, des familles, des vies à reconstruire et des drames que nous pouvons collectivement éviter si chacun de nous respecte les règles de bonne conduite ainsi que les autres usagers.

L'amélioration de la connaissance de l'insécurité routière causée par des comportements à risque

reste le fil conducteur des actions locales que l'État mène auprès du public par une mobilisation inter-services.

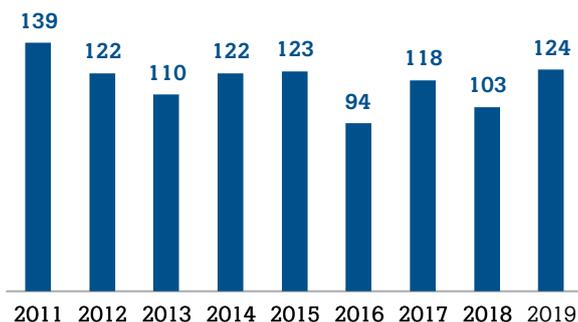
L'année 2019, confirme la sur-représentation des jeunes qui ont 3 fois plus de risque d'être impliqués dans les accidents de la circulation. Ils restent donc le public-cible, priorité pour l'État dans les actions à conduire en 2020. Des interventions de sensibilisation sont programmées dans les établissements scolaires pour faire passer des messages (vitesse/addictions/règles...) et impliquer les jeunes au moyen d'ateliers/simulateurs/films.

Les publics des deux-roues motorisés, plus vulnérables, sont eux concernés en 2020 par la réforme du permis moto. Celui-ci augmentera l'évaluation de la conduite en circulation.

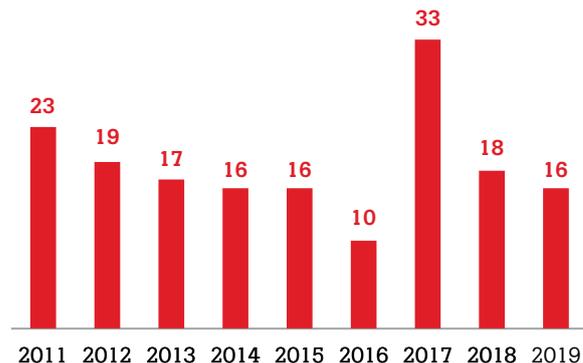
Fabienne BALUSSOU

L'ACCIDENTALITÉ 2019

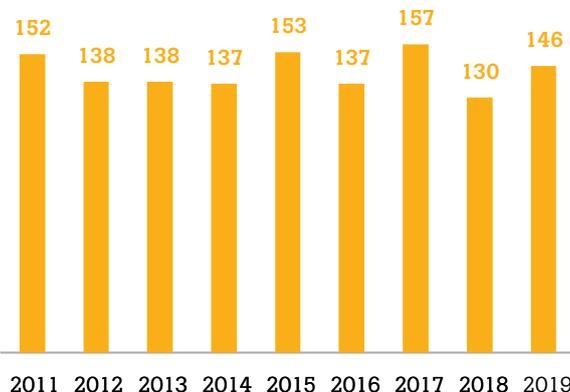
ÉVOLUTION



+22% ■ **ACCIDENTS CORPORELS :**
une hausse de 22% après une baisse en 2018.



-11% ■ **NOMBRE DE TUÉS :**
moins de tués impliquant une baisse du taux de gravité avec 12,9 tués pour 100 accidents (17,5 % en 2018).

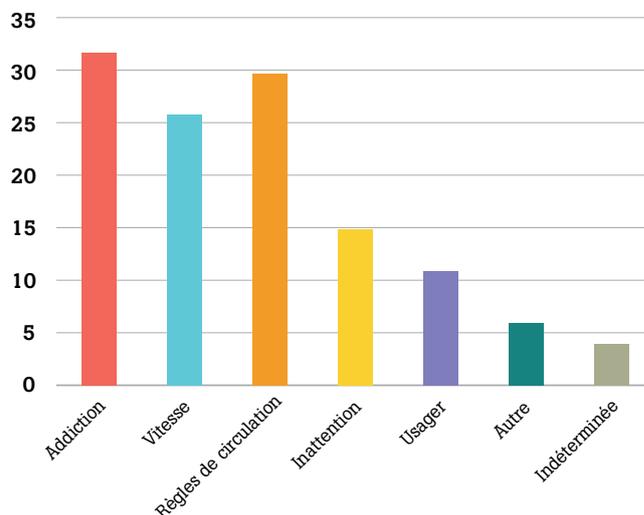


+12% ■ **NOMBRE DE BLESSÉS :**
une augmentation des blessés en 2019 dont 68 % hospitalisés plus de 24 h.

> ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS ET DES VICTIMES DEPUIS 2011

La majorité des accidents se produit hors agglomération. Cela représente ainsi 61 % des accidents pour 69 % des tués.

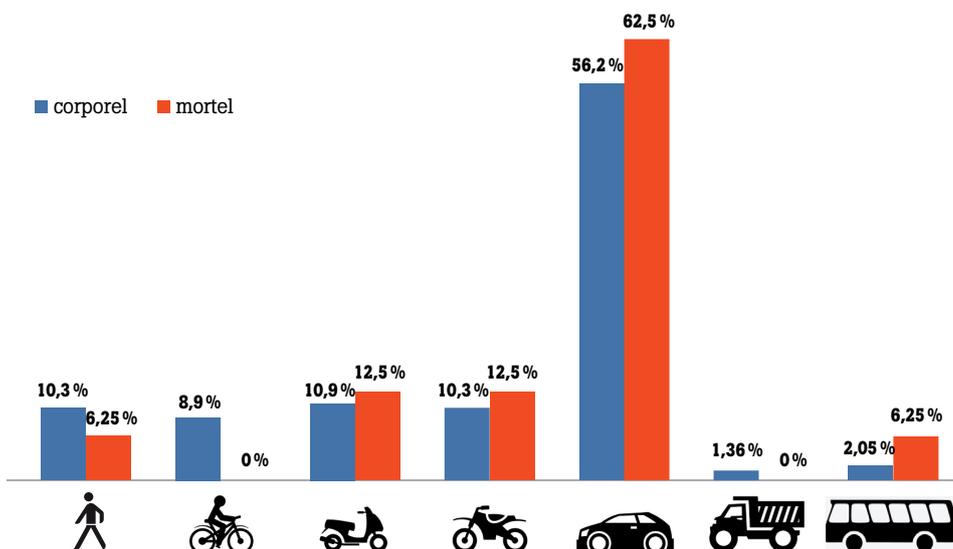
La mobilisation de tous et partout reste nécessaire.



LES CAUSES

Vitesse et addiction = 47 % des accidents et 44 % des décès

Encore trop de comportements irresponsables de personnes qui en prenant des risques se mettent en danger et mettent en danger les autres. En portant ces messages les IDSR espèrent changer ces comportements.



QUI SONT LES VICTIMES ?

Les piétons, vélo, cyclo, moto confirment leur statut d'usagers vulnérables et représentent 40 % des victimes dans les accidents en 2019.

Les 2 roues motorisées représentent au niveau national environ 2 % du trafic. En Haute-Saône, 32 accidents ont impliqué un deux roues motorisé, ils sont

donc présents dans 26% des accidents (toute gravité confondue) et 25% des décès sont des usagers de 2 roues motorisés. Cette thématique est abordée dans les ateliers de sensibilisation sécurité routière animés par les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR).



> LES 18/24 ANS

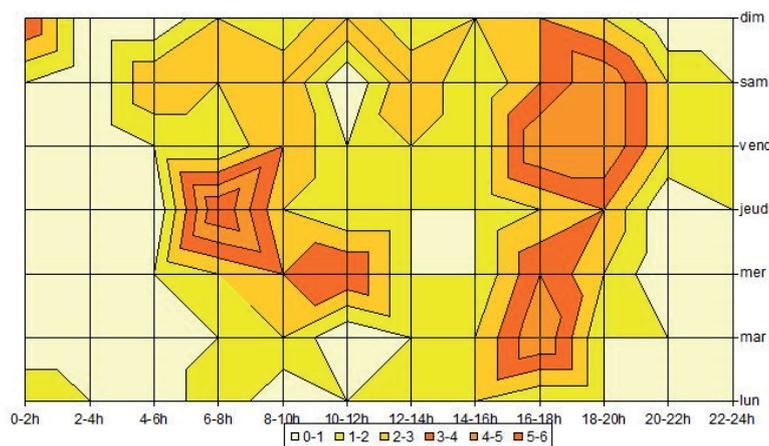
Bien que représentant 6 % de la population, les jeunes représentent **25% des décès de l'année 2019.**

Les victimes âgées de 18 à 24 ans étant surreprésentées, l'enjeu local fixé dans le document général d'orientations est toujours pertinent et les jeunes restent la cible des actions conduites et soutenues, pour leur faire prendre conscience de la nécessité de respecter les règles de conduite.

QUAND ?

En 2019, 3,8 % des accidents se sont produits sur la tranche horaire 16h/20h.

27 victimes d'accident étaient en déplacement domicile-travail. 19 % des accidents mortels et 16 % des accidents corporels sont comptabilisés dans cette tranche horaire. La sécurité routière est aussi une préoccupation importante des employeurs.



L'ACTIVITÉ DES FORCES DE L'ORDRE

> ALCOOL

En 2019, une baisse du taux des conducteurs positifs à l'alcool avec un pourcentage de 1,13 % contre 1,3 % en 2018.

Année	Dépistages	Positifs	Retraits/ Suspension
2018	68480	897	417
2019	66253	756	312
Evolution	↘	↘	↘

> STUPÉFIANTS

Une légère hausse du nombre de dépistage mais des conducteurs détectés positifs de plus en plus nombreux lors de ces contrôles : 19 % contre 17 % l'année précédente.

Année	Dépistages	Positifs	Retraits/ Suspension
2018	3313	574	365
2019	3394	639	458
Evolution	↗	↗	↗

> VITESSE

Le nombre d'excès de vitesse constatés hors contrôle automatisé est en légère hausse (+2%) mais le nombre de suspension administrative pour délit a augmenté de 32 % : soit des excès de vitesse toujours très élevés punis d'une suspension de permis de conduire. Pour ces infractionnistes, un stage de sensibilisation a été mis en place permettant de responsabiliser les conducteurs aux risques induits par de tels comportements et de les sensibiliser aux enjeux du « bien conduire ».

Année	Excès	Retraits/Suspension
2018	4044	377
2019	4121	499
Evolution	↗	↗

ÉTHYLOTEST ANTI-DEMARRAGE (EAD)

Cette alternative à la suspension de permis a été mise en place en Haute-Saône en 2019, permettant aux conducteurs qui ont fait le choix de l'installation de cet équipement, de conduire après s'être auto-testé. 2 établissements sont d'ores et déjà agréés dans le département pour l'installation d'EAD. En 2019, ce sont 16 EAD qui ont été prescrits à des conducteurs éligibles (car non-récidivistes et avec un taux inférieur à 1,8 g/l de sang (ou 0,9 mg/l d'air expiré).



NOUVELLE SIGNATURE

Depuis plus de trente ans, la Sécurité routière déploie une politique de sensibilisation

aux risques routiers à travers des campagnes de communication qui ont marqué les Français et contribué à faire avancer les bons comportements sur la route.

Après « Changeons » de 2003 à 2008, puis « Tous responsables » depuis 2008, la Sécurité routière adopte en 2019 une nouvelle signature : « Vivre, ensemble ».

La Sécurité routière propose aujourd'hui aux Français de se rassembler autour d'une ambition commune, à la fois évidente, bienveillante et fraternelle : « Vivre » pour répondre à l'enjeu de la Sécurité routière et « Ensemble » notion de partage et de bienveillance parce que lorsque chacun veille sur l'autre, on vit ensemble sur la route que l'on partage. La Sécurité routière répond par un nouveau mot d'ordre, en montrant les comportements justes, inspirés par le soin porté à l'autre dans l'espace public qu'est la route.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-SAÔNE

Service Territorial et Mobilités - Cellule Sécurité Routière

24 boulevard des Alliés
CS 50389
70014 VESOUL cedex

Téléphone : 03 63 37 92 00
Télécopie : 03 63 37 92 02
Courriel : ddt@haute-saone.gouv.fr



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**